



AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Projet :	Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
Source de financement :	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
N° Accord :	IDA-D923
Méthode de sélection :	Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC)
Référence de la sélection :	ARAA/FRSP/2025/AMI/06
Objet :	Sélection d'un bureau d'étude/firme pour appuyer les pays dans l'élaboration de documents de politique et des plans d'investissements sur le riz.
Date de publication	10 juin 2025
Date de limite :	13 juillet 2025- à 23 H 59 GMT

- 1- La Commission de la CEDEAO a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale) pour le financement des coûts du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour le paiement des services d'un consultant (bureau d'étude/firme).
- 2- Les services du consultant (bureau d'étude/firme) consistent à « **appuyer les pays dans l'élaboration de documents de politique et des plans d'investissements sur le riz** ».
- 3- La Commission de la CEDEAO, représentée par l'ARAA, invite par le présent avis, les consultants (bureaux d'étude/firmes) éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture de ces services. Le présent avis fait appel aux cabinets expérimentés dans l'élaboration de manuels de procédures de gestion administrative, financière, comptable et de passation des marchés. Ces cabinets doivent avoir les expériences et qualifications minimale suivantes :
 - être légalement constitué et avoir une expérience de travail d'au moins 5 ans ;
 - avoir réalisé au moins cinq (05) missions réussies dans l'élaboration de documents de politique et des plans d'investissements **des chaines de valeur agricoles** ;
 - avoir réalisé au moins trois (03) missions réussies dans l'élaboration de documents de politique et des plans d'investissements **sur le riz** ;
 - avoir le l'expérience dans le soutien à l'organisation de tables rondes ;
 - Avoir réalisé des missions dans les pays de la CEDEAO.
- 4- Pour l'exécution de la mission, le bureau d'étude/firme doit disposer d'un personnel composé de trois (03) experts ayant les compétences et qualifications suivantes :

K1 : un chef d'équipe

- avoir un diplôme de master au minimum (doctorat de préférence) en économie rurale/du développement, économie agricole, élaboration de politiques, gestion d'entreprise ou dans un domaine connexe ;

- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement agricole, en particulier en ce qui concerne l'analyse du secteur rizicole, le dialogue politique et les investissements ;
- avoir une expérience de la planification des investissements en Afrique de l'Ouest ;
- avoir une connaissance de l'ensemble de la filière riz en Afrique de l'Ouest ;
- avoir de l'expérience et des antécédents en matière d'engagement des parties prenantes ;
- avoir une expérience avérée en matière de gestion de projets ;
- avoir une expérience avérée dans ce type de conseil dans le passé ;
- avoir une expérience avérée dans le soutien à l'organisation de tables rondes ;
- La maîtrise de l'anglais et du français est requise.

K2 : un Expert associé

- avoir un Master en économie rurale/du développement, économie Agricole ;
- avoir 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement agricole et de la politique Agricole;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le développement de la chaîne de valeur et la facilitation;
- avoir une bonne expérience professionnelle ou de recherche en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest;
- avoir 2 ans d'expérience dans un projet connexe ;
- la maîtrise de l'anglais et du français est requise.

K3 : Un Expert économiste

- avoir un master en économie, en économie agricole ou dans un domaine connexe ;
- avoir de bonnes compétences linguistiques en anglais et en français ;
- avoir 4 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'agriculture et du développement rural ;
- avoir 3 ans d'expérience dans la chaîne de valeur ;
- avoir 2 ans d'expérience dans un travail similaire.

5- L'effort total de travail pour la réalisation de la mission est de 146 hommes/jours à compter de la date de réception de l'ordre de service pour le démarrage de la mission.

6- Dans le cadre de cette mission, le cabinet devra réaliser les tâches et fournir les livrables tels que décrits respectivement aux points 4 et 5 des termes de référence.

7- **Les informations complémentaires sont contenues dans les termes de référence accessible à travers le lien OneDrive : <https://bit.ly/3FJbhT8>** ou par télécharger sur le site web de l'ARAA www.araa.org section Opportunités.

8- Les bureaux d'étude/firme intéressés sont invités à porter leur attention sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement sur la passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale, (« Règlement sur les marchés publics »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

9- Les bureaux d'étude/firme peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives sous forme de groupement. En cas de groupement, tous les membres

seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.

10- A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, un bureau d'étude/firme sera sélectionné suivant la méthode de « **Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC)** » telle que décrite dans les Règlements sur la passation des marchés pour les emprunteurs IPF de la Banque mondiale.

11- Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent contenir les éléments suivants :

Une offre technique sous la forme de fichier PDF unique, comprenant :

- a. Une présentation sommaire du cabinet et ses expériences exclusivement en rapport avec la prestation,
 - b. Une compréhension des objectifs et des résultats attendus de la mission ainsi que la méthodologie que l'agence compte mettre en œuvre,
 - c. Le planning de la mission (travaux de terrain et production des différents livrables),
 - d. Le résumé du curriculum vitae de chaque personnel proposé mettant clairement en exergue : (i) leurs cursus académiques et professionnels, (ii) leurs compétences techniques, (iii) la liste des prestations similaires réalisées, ainsi que les coordonnées des personnes de référence pour chacune des prestations indiquées.
- **Une offre financière sous la forme de fichier PDF unique,** indiquant clairement les honoraires et les frais justifiables (perdiem, transports locaux et communication, etc...).

12- Les manifestations d'intérêts doivent être déposées au plus tard le **13 juillet 2025 - à 23H59 GMT à travers un téléchargement** à l'adresse <https://bit.ly/4mF1BtJ>.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les dossiers ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

13- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, Lbarnabo@araa.org, avec en objet « **AMI06-Politique et plans d'investissement-ERO** ».

**P. le Directeur exécutif Pi,
et PO,**

Malick LOMPO